

RESOLUTIONS ADOPTEES

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07/08/2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la **Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R. »**, réunie Extraordinairement le vendredi 07 Aout 2020 à 12 heures au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, décide, sur proposition du conseil d'administration, de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires au titre de l'exercice 2019 à **Quatorze millions (14 000 000) de dinars**, soit un dividende unitaire brut de **5,600 dinars** par action et ce, par prélèvement sur le compte **Report à nouveau** et l'affectation du reliquat au compte **Réserves pour toutes éventualités** :

Report à Nouveau	20 834 067,584
Dividendes 2019	-14 000 000,000
Réserves pour toutes éventualités	6 834 067,584

Et fixe la date de mise en paiement au 10/08/2020.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.